



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 9 NOVEMBRE 2017

Ecole Primaire Jules-Ferry

10, rue Germain Chauveau

37400 AMBOISE

Tél.: 02.47.57.01.32

ec-jules-ferry-amboise@ac-orleans-tours.fr

Présents : Mme Badier, Mme Hacia, Mme Colin, M. Maignan, Mme Thomas, Mme Bouchet-Olivier, M. Le Puil, enseignants ; Mmes Cribier, Guilmain, Metton, Hatton, Codjia, M. Roux, représentants des parents ; Mme Venhard, représentante de la Municipalité ; Mme Bénard, AESH ; Ambre, Angélique, Jenna, Alice, Emma, Colyne, Arthur, Titouan, Owen, élèves délégués.

Excusés : Mme Beauvais, M. Barrois, enseignants ; Mme Bonnin, Mme Douguedroit, représentantes des parents ; Mme Poupée, Mme Auger, AESH ; Mmes Reboulleau et Bourgognon, ATSEM ; Agents municipaux ; Mme Huard, représentante du service périscolaire ; Léo, Léa, Kylian, délégués ; M. l'Inspecteur de l'Education Nationale.

- Compte-rendu de la réunion du conseil d'élèves :

Présents :

CLASSE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
C.P.	Owen ROUXEL	Léo GAUTHIER
C.E.1		Arthur HACIA
C.E.2-C.M.1	Colyne HERMANN Alice THOMAS	Léa ROBIN Angélique RUAULT
C.M.1-C.M.2	Titouan METTON Jenna SAULET-KOIHOU	Kylian BAYARD

M. Maignan, Directeur, Mme Thomas, enseignante.

Excusées : Emma Tahot, Ambre Chapotot.

- Présentation du conseil d'élèves par les délégués les plus âgés (missions, fonctionnement...).

CLASSE	POINTS DISCUTES	DECISIONS	QUI REALISE ?	REPONSE COMPLEMENTAIRE
C.P.	Peut-on avoir plus de ballons ?	Il n'y aura pas assez de place dans la cour.	Enseignants.	
C.E.1	Jeux de cour : balançoire, trampoline...	Impossible, pour des raisons de sécurité. Et la cour de récréation n'est pas un parc de jeux !	Enseignants.	
	Peut-on faire de la danse ?	Ce n'est pas prévu (projet il y a deux ans).	Enseignants.	
	Peut-on avoir un baby-foot ?	A voir en fonction du budget et du lieu de stockage.	Enseignants.	
C.E.2-C.M.1	Peut-on avoir des trottinettes et des vélos ?	Impossible.	Enseignants.	

	<p>Peut-on avoir des fraisiers, framboisiers... ?</p> <p>Peut-on acheté de nouveaux jeux de sable ?</p> <p>Peut-on avoir des climatiseurs dans les classes ?</p> <p>Peut-on avoir des récréations plus longues ?</p> <p>Certains ne respectent pas les tours de jeux de récré.</p> <p>Peut-on avoir de nouvelles raquettes de ping-pong ?</p>	<p>Cela fait partie du projet avec le composteur. Les bacs à fleurs seront changés au printemps.</p> <p>Non, il faut d'abord retrouver ceux qui sont perdus.</p> <p>Il faut demander à la mairie.</p> <p>Elles sont assez longues et on ne doit pas dépasser un certain temps de récré !</p> <p>Le signaler aux médiateurs ou aux adultes.</p> <p>Non, sauf si elles sont usées (et pas cassées délibérément).</p>	<p>Enseignants.</p> <p>Enseignants.</p> <p>Mairie.</p> <p>Enseignants.</p> <p>Enseignants.</p> <p>Enseignants.</p>	
<p>C.M.1-</p> <p>C.M.2</p>	<p>Jeux de cour : échasses.</p> <p>Repas de cantine : ce n'est pas toujours très bon (boudin blanc et compote de pomme, raisins avec céleris...)</p> <p>Bac à sable plus grand.</p> <p>Le composteur est cassé.</p> <p>Peut-on en avoir un neuf ?</p> <p>Peut-on renouveler les gilets jaunes des médiateurs ?</p> <p>Quel intervenant théâtre va-t-on avoir ?</p> <p>Revoir les foulards pour jouer à poule-renard-vipère.</p> <p>Quelles sorties sont prévues ?</p> <p>Peut-on avoir des animaux dans les classes ?</p> <p>Les buts de foot sont trop petits.</p>	<p>Essai mais si les règles ne sont pas respectées, les échasses seront rangées !</p> <p>Revoir les menus.</p> <p>Impossible.</p> <p>Oui, c'est prévu. Mais il faudra l'utiliser correctement.</p> <p>Oui, il doit y en avoir.</p> <p>Nous aurons un professeur de théâtre.</p> <p>On en cherchera mais il faut aussi les respecter et les ranger convenablement.</p> <p>C'est à voir classe par classe, en fonction des projets. Mais l'école n'est pas une agence voyage et les sorties coûtent cher !</p> <p>C'est un projet de classe.</p> <p>C'est dangereux, il faut déjà utiliser les buts actuels.</p>	<p>Enseignants.</p> <p>Mairie + prestataire.</p> <p>Enseignants + CCVA.</p> <p>Enseignants.</p> <p>Enseignants.</p> <p>Enseignants.</p> <p>Enseignants.</p> <p>Enseignants.</p>	<p>Les élèves proposent de faire un courrier. Réflexion à mener par classe.</p>

- Présentation de l'équipe enseignante, effectifs, répartition des classes : Deux nouveaux collègues sont arrivés. La sixième classe est appréciée car elle permet un travail avec des effectifs par classe tout à fait convenables. Répartition : PS-MS : 27 (19 + 8) ; MS-GS 28 (10 + 18) ; CP 17 ; CE1 19 ; CE2-CM1 20 (10 + 10) ; CM1-CM2 24 (5 + 19) ; 9 enfants des Villages ; 4 élèves en situation de handicap avec une AVS. A ces 135 élèves il convient d'ajouter 7 enfants du voyage en classe passerelle. Le suivi des effectifs sera important pour le maintien de la sixième classe (réponse importante des parents à l'enquête passée avant les vacances).
- Présentation du Rased et du poste E.F.I.V. : Composition du Rased : Dans le fonctionnement du Rased, la responsabilité reste multiple et partagée entre les acteurs que sont : l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription, le directeur de l'école, l'enseignant de la classe, l'équipe de cycle et les personnels spécialisés du Réseau (psychologue scolaire, maîtresse G pour l'aide à dominante rééducative et maîtresse E pour l'aide à dominante pédagogique).

Rôle du Réseau : Le Réseau intervient à l'école maternelle et à l'école élémentaire, auprès d'enfants présentant des difficultés persistantes. Son intervention se fait en accord avec les parents et l'enfant, la participation de tous étant nécessaire. Le Réseau d'Aides a des objectifs : de prévention, d'adaptation, d'inclusion.

M. Barrois accueille des enfants du voyage en classe passerelle. Il conseille aussi les enseignants pour l'intégration d'enfants du voyage dans les classes.

- Définition des modalités de compte-rendu : Les comptes-rendus de conseil seront publiés sur le site internet de l'école et affichés dans les panneaux d'affichage. Les parents en seront informés par un mot à l'issue du premier conseil. Ceux qui souhaitent une version papier devront en faire la demande.
- Bilan de l'élection des représentants de parents : 8 parents se sont présentés. La participation est moindre que l'an dernier (33,50 % contre 39,11%). Résultats complets sur le site internet.
- Mise à jour et vote du règlement intérieur : Il n'y a pas de modification à faire. Il est renouvelé, à l'unanimité. Ce règlement sera publié sur le site internet de l'école et transmis en version papier aux nouvelles familles.
- Sécurité : rappel des exercices d'évacuation, des simulations PPMS et du DUERP (risques professionnels pour les personnels enseignants). Tous les comptes-rendus sont transmis à la Mairie. Les adultes doivent aussi être vigilants et fermer les portails, y compris sur les temps périscolaires.
- Bilan financier : Un budget exceptionnel de 200 € a été attribué à l'école suite à l'ouverture de classe. La Municipalité en est remerciée.
- Travaux réalisés et à prévoir : Soucis avec le dernier VPI installé (classe de CE1) : il est très sensible à la lumière extérieure, de la peinture devait être posée sur la partie haute des fenêtres pour occulter la lumière... Demande de câblage de la maternelle et du bureau de la psychologue (réseau internet + vidéoprojecteurs et ordinateurs). Demande prolongée avec le service périscolaire. La demande est suivie et étudiée, ce qui est appréciable ! Trois visiophones ont été posés cet été (plan vigipirate). Les murs du réfectoire de la maternelle doivent être repeints (suite de la fuite d'eau de l'été ?). Quelques relances sont à prévoir (porte-manteaux devant la salle de motricité...).
- Intervenants extérieurs : Bruno Cornier interviendra pour les classes élémentaires. Florence Cadiou intervient en musique (pour toutes les classes, sauf PS et MS à compter du 3ème trimestre seulement). Piscine pour les GS, CP, CE1 et CM2. Les langues sont enseignées par les maîtres et maitresses. L'allemand est enseigné, en plus de l'anglais, aux élèves de CM1-CM2.
- Projets divers (classes et école) :
Projets communs : théâtre, avec pour intervenante la professeur de l'école de musique et théâtre Paul Gaudet. Interventions une fois par semaine de janvier à juin pour toutes les classes, avec un spectacle au théâtre Beaumarchais le jeudi 28 juin ; Lire et faire lire : intervention de lectrices dans toutes les classes sauf CM1-CM2 ; prix littéraire de la Boîte à Livres (classes élémentaires) ; dessins aux soldats en OPEX ; dessins sur des gobelets en plastique (deuxième trimestre, un gobelet par classe) ; randonnée pédestre au printemps, projet jardin (avec le périscolaire), intervention du conteur JF Talon...
Quelques projets par classe : classes maternelles : sortie vendanges, projet « maternelle et cinéma » (18 janvier et 12 avril) au cinéma d'Amboise, spectacle proposé par la Mairie pour les GS, au théâtre. CP : correspondance avec une classe de Montrésor, introduction de lapins dans la classe ! CE1 : correspondance avec un papa gendarme en mission à St Martin, avec des adultes en situation de handicap, avec une classe de CE1 d'Auzouer-en-Touraine ; suivi de la transat Jacques Vabre. CE2-CM1 : exposition Ambacia la Gauloise, rencontre chorale, spectacle de la Mairie en janvier, concours d'écriture, travail sur le vivant avec des papillons. CM1-CM2 : travail sur la

1ère guerre mondiale (cérémonie du 11 novembre), exposition Ambacia la Gauloise, travail avec un photographe d'art, intervention de la SNCF sur la sécurité et la citoyenneté, spectacle de la Mairie, Scrabble, intervention du principal du collège Choiseul, rencontre chorale, sortie vélo en fin d'année.

- Rythmes scolaires : point sur les questionnaire transmis aux parents en début d'année. 51 retours pour 135 questionnaires transmis aux parents. Réunion de directeurs avec la Mairie le 14 novembre. Seuls les enfants allant aux TAP ont pu s'exprimer dans un questionnaire plus ou moins orienté.
- Accueil périscolaire, cantine et étude surveillée : travail en liaison avec le périscolaire. Question sur les interventions des animateurs à propos de certains sujets délicats (les dangers d'internet). Toujours des soucis de cantine (repas adultes), quelles sont les portions pour les enfants (y a-t-il du rab ?) ? Remarque de parents par rapport à l'étude surveillée obligatoire jusqu'à 17h30 en élémentaire, alors qu'il n'y a pas d'horaire obligatoire en maternelle : il paraît difficile de proposer garderie et étude au choix.
- Stationnement aux abords de l'école : Des problèmes de stationnement sont importants aux horaires d'entrée et de sortie (parking de l'ancien Aldi fermé), le boulevard est aussi largement occupé certains jours. Les parkings de la gare sont pleins. La Ville d'Amboise a choisi de ne pas appliqué le plan vigipirate à la lettre, le stationnement devrait être interdit tout autour de l'école. Il n'y a donc pas d'autres solutions pour le moment. Il y a eu trois amendes dressées depuis la rentrée pour mauvais stationnement. Il est important de respecter l'emplacement de bus (sorties scolaires, bus du mercredi pour le centre de loisirs...), la place « handicapés » et les passages piétons.
Problème également de la vitesse sur ce boulevard (intervention de la gendarmerie ou de la police municipale au niveau des passages piétons ?).
Il y a aussi régulièrement des véhicules qui empruntent la rue Chauveau à contre-sens...
- Dates de prochains conseils : jeudi 15 mars et jeudi 21 juin à 17h00.

A Amboise, le 9 novembre 2017,

Le Directeur,



J.-B. Maignan

Mme Badier, Mme Hacia, Mme Colin, M. Maignan, Mme Thomas, M. Le Puil, Mme Beauvais, Mme Bouchet-Olivier, M. Barrois, Mme Reboulleau, Mme Bourgognon, Mme Metton, Mme Hatton, Mme Guilmain, Mme Codjia, Mme Cribier, M. Roux, Mme Douguedroit, Mme Bonnin, Mme Venhard, Mme Huard, Agents municipaux, Mme Poupée, Mme Bénard, Mme Auger, M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, Service Education-Jeunesse, Dossier Ecole.